

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Guerre tarifaire

Des mesures significatives annoncées par les gouvernements : les impacts pour les entreprises demeurent importants, soutiennent la FCCQ et la CCVD

VAL-D'OR, le 5 mars 2025 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) saluent la riposte forte et sans équivoque des différents paliers de gouvernement devant la guerre tarifaire lancée hier et soulignent l'importance des programmes d'aide aux entreprises destinés à celles qui sont directement touchées. Toutes les énergies doivent se concentrer à déployer rapidement les programmes, limiter les impacts sur nos entreprises et mettre fin à ce conflit de tarifs le plus rapidement possible.

Devant le pire scénario possible, les entreprises québécoises vont devoir faire des choix déchirants : refiler les coûts aux clients ou aux consommateurs, réduire leur production, déplacer leurs opérations aux États-Unis ou mettre la clé sous la porte. Tous les outils à la disposition des gouvernements doivent être considérés afin de faire reculer le gouvernement américain.

« Ce ne sont pas toutes les entreprises exportatrices qui ont les reins assez solides pour absorber une augmentation de tarifs de 25%. L'aide gouvernementale annoncée aujourd'hui, notamment le programme Frontière offrant des liquidités pour les entreprises affectées à court terme, est essentielle pour favoriser la survie de celles-ci. Il faut aussi penser à moyen et long terme, en mettant rapidement en place des mesures permanentes assez efficaces pour améliorer la productivité et protéger la compétitivité des entreprises », explique Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

« À l'instar des gouvernements, face à la guerre tarifaire qui nous secoue, nous appelons plus que jamais à la solidarité. Nous devons soutenir nos entreprises locales, encourager l'achat de produits fabriqués ici, investir dans notre capacité à produire et surtout stimuler l'innovation. En Abitibi-Témiscamingue, nos compétences et notre expertise sont notre atout le plus précieux. Nous avons la chance d'avoir des entreprises qui exportent déjà notre savoir-faire unique à travers le monde, mais il ne faut pas pour autant sous-estimer les impacts que les tarifs risquent d'avoir sur notre économie" », soutient Sébastien Richard, 2^e vice-président de la CCVD.

Attention à la 2^e vague

Si la riposte est essentielle, elle doit viser les produits que nous pouvons facilement remplacer par d'autres fournisseurs. On doit notamment éviter de taxer de 25 % les composantes critiques que l'on importe des États-Unis et pour lesquelles nous n'avons pas de fournisseur alternatif.

« Le gouvernement canadien doit éviter de mettre une deuxième taxe sur nos exportateurs. Si cette deuxième liste de produits à taxer inclut les intrants des entreprises qui sont déjà touchées par les tarifs américains, cela pourrait mettre en péril la survie de dizaines d'entre elles », ajoute Mme Proulx.

D'autres mesures attendues pour protéger notre compétitivité

Dans cette période d'instabilité, le Québec et le Canada peuvent mettre en place dès aujourd'hui d'autres mesures concrètes pour protéger la compétitivité des entreprises, notamment en appliquant un moratoire immédiat aux nouvelles restrictions liées à la rétention et au renouvellement des travailleurs étrangers temporaires. Contrairement à ce que l'on peut penser, cet enjeu demeure une priorité pour les entreprises, malgré la guerre tarifaire.

« Depuis le mois de novembre, des employés ayant des compétences particulièrement importantes doivent rentrer dans leur pays parce que leur permis n'est pas renouvelé. D'un côté, on demande aux entreprises d'être résilientes, mais de l'autre, le gouvernement empêche des entreprises prospères d'honorer leur carnet de commandes. Ça crée une crise par-dessus une crise. On doit donner tous les moyens aux entreprises de faire face à la tempête qui souffle sur le secteur économique », mentionne Mme Proulx.

Parmi les autres mesures essentielles à mettre en place selon la FCCQ et la CCVD :

- Favoriser les entreprises québécoises dans les contrats publics
- Éliminer rapidement les barrières au commerce entre les provinces canadiennes
- Moderniser et bonifier les crédits d'impôts à la RS&DE
- Réduire le taux d'imposition québécois sur le revenu des sociétés de 11,5 % à 10 %

« Les gouvernements doivent donner un signal dès aujourd'hui qu'ils prennent acte de la gravité de la situation et qu'ils se mettent en action pour transformer notre économie. La clé sera la hausse de la productivité : il faut à la fois augmenter la taille de notre marché interne en favorisant le contenu local dans nos contrats publics et diversifier nos marchés d'exportation. Le développement de nos ressources naturelles devra également être accéléré avec des échéanciers ambitieux », conclut Mme Proulx.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et 1000 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de la CCVD

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 140 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Ayant pour mission de promouvoir le développement socioéconomique, la CCVD agit comme partenaire mobilisateur, porte-parole et défenseur des entreprises de son territoire.

Renseignements :

Maxime Bordeleau - TACT
Mbordeleau@tactconseil.ca
819-698-3105

Alyssa Dallaire - CCVD
adallaire@ccvd.qc.ca
819 825-3703